

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT AVEYRON**

Délibération n°2026-04-02

Séance **du 30 mars 2026**

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	10
Votants	11
Absents	1

Date de convocation :
Le 24/03/2026

Date d'affichage :
Le 24/03/2026

OBJET

**Délibération approbation
du PV de la séance du 20
mars 2026**

Acte rendu exécutoire
Par flux de télétransmission
en Sous-Préfecture de
Millau
Le 02/04/2026
et publication sur le site
internet de la commune
www.tournemire-aveyron.fr
du 02/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la commune de Tournemire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Cousy Christophe, Maire.

Étaient présents : M.Cousy Christophe, M.Rohi Philippe, M.Robert Hugues, Mme Mélou Colette, M.Gressard Frédéric, M.Rochette André, Mme Cristol Céline, Mme Monteillet Laure, Mme Miller-Guerreiro Virginie, Mme Prieto Elodie.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M.FRAYSSE Josian (procuration à Mme MONTEILLET Laure)

Madame CRISTOL Céline a été nommée secrétaire.

Vu le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 qui a été transmis aux Conseillers Municipaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 11 voix pour, 0 contre 0 abstention :

- **Approuve ce procès-verbal (document joint).**

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents.

Le Maire,
COUSY Christophe
Acte dématérialisé

La secrétaire de séance
Céline CRISTOL



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier ou par l'application Télérecours.